

# CONGRÈS DU PSVR

## CAHIER DU CONGRÈS

Samedi 2 mai 2026

Martigny



# SOMMAIRE

## 1. Ordre du jour

## 2. Règlement du Congrès

## 3. Affaires statutaires

### 3.1 Présentation des comptes 2025

- Rapport des vérificateurs des comptes

### 3.2 Adoption des rapports statutaires

- Rapport du Comité directeur
- Rapport d'activité de l' élu au Conseil d'État
- Rapport d'activité de l' élu au Conseil national
- Rapport d'activité des élu·e·s du groupe parlementaire
- Rapport d'activité de la fédération de Monthey–Saint-Maurice
- Rapport d'activité de la fédération de Martigny–Entremont
- Rapport d'activité de la fédération de Sion–Hérens–Conthey
- Rapport d'activité de la fédération de Sierre
- Rapport d'activité de la rédaction de la presse du parti

### 3.3 Règlement de nomination aux élections fédérales

## 4. Élections statutaires

4.1 Élection de la présidence du PSVR

4.2 Élection du Comité directeur du PSVR

4.3 Élection de l'organe de presse et des vérificateur·trice·s des comptes

## 5. Prise de position du Comité directeur

- Votations de juin 2026

## 6. Résolutions

## 7. Internationale

# 1. ORDRE DU JOUR

- 16h00**
- 1. Ouverture et salutations du président du PSVR, Clément Borgeaud**
  - 2. Nomination des scrutateur-trices**
  - 3. Mots de bienvenue**
    - Des autorités locales
    - Du président de la section
  - 4. Discours président du PSVR, Clément Borgeaud**
  - 5. Adoption du règlement du Congrès**
  - 6. Adoption du PV du Congrès du 08.11.2025**
- 16h30**
- 7. Discours de notre invité-e d'honneur**
  - 8. Affaires statutaires**
    - Examen et adoption des comptes 2025
    - Examen et adoption des rapports statutaires
    - Règlement de nomination aux fédérales
  - 9. Discours de notre conseiller d'État Mathias Reynard**
- 17h00**
- 10. Élections**
    - Élection de la Présidence du PSVR
    - Élection du Comité directeur du PSVR
    - Élection des organes de vérification des comptes et de presse
  - 11. Discours de notre conseiller national Emmanuel Amoos**
- 17h30**
- 12. Prises de position**
    - Prochaines votations
    - Initiatives et référendums en cours
  - 13. Propositions et résolutions**
    - Selon
  - 14. Divers**
- 18h15**
- 15. Clôture et Internationale**

## **2. RÈGLEMENT DU CONGRÈS**

*Le présent règlement s'applique aux Congrès ordinaire et extraordinaire.*

### **TITRE I - DÉFINITIONS**

#### **Art. 1 - Congrès ordinaire**

1. Un Congrès ordinaire doit être tenu tous les 2 ans. Il est convoqué par le Conseil de parti du PSVR. L'ordre du jour du Congrès ordinaire doit obligatoirement contenir au minimum les points suivants :
  - Élections statutaires
  - Examen et approbation des rapports statutaires
  - Examen et approbation des comptes
2. De manière générale, le Congrès ordinaire est privilégié pour régler toutes les questions administratives ou statutaires ainsi que les élections internes du PSVR, dans la mesure où les délais imposés par la loi et les statuts du Parti le permettent.

#### **Art. 2 - Congrès extraordinaire**

1. Un Congrès extraordinaire a lieu à la demande du Comité directeur, du Conseil de parti, de deux fédérations, ou de six sections. Le Congrès extraordinaire a les mêmes attributions que le Congrès ordinaire.

### **TITRE II - MEMBRES ET CONVOCATION**

#### **Art. 3 - Membres, sympathisant-es et invité-es**

1. Tout-e membre ou sympathisant-e du Parti socialiste du Valais romand (PSVR) ainsi que les invité-es peuvent participer au Congrès du PSVR. Seul-es les membres sont habilité-es à voter.
2. Les sympathisant-es et les invité-es n'ont pas le droit de vote.
3. Le contrôle des présences se fait à l'entrée du Congrès et sous la surveillance du secrétariat du PSVR.

#### **Art. 4 - Convocation du Congrès**

1. La convocation du Congrès incombe au Conseil de parti qui en fixe la date, le lieu et l'ordre du jour.
2. La convocation doit parvenir aux membres et aux sympathisant-es 28 jours avant la date du Congrès.
3. La convocation peut se faire par courrier ou par courrier électronique.
4. En cas d'urgence, le Comité directeur peut également convoquer un Congrès extraordinaire dans un délai raccourci.

### **TITRE III - DÉROULEMENT**

## **Art. 5 - Direction**

1. Le Congrès est dirigé par la Présidence du PSVR.
2. Les membres de la Présidence peuvent se faire remplacer par un-e membre du Comité directeur.

## **Art. 6 - Ordre du jour**

1. Le Congrès se prononce sur tous les objets inscrits à l'ordre du jour.
2. Un-e membre peut demander d'ajouter un point à l'ordre du jour. Le Congrès statue sur la demande par vote à main levée.

## **Art. 7 - Propositions**

1. Les papiers de position, résolutions, propositions ou amendements à un document amendable peuvent être soumis par le Comité directeur, le Conseil de parti, une fédération, une section, une section spécifique, une commission ou un groupe de 5 membres.

## **Art. 8 - Candidatures**

1. Tout-e membre du PSVR peut déposer sa candidature à une élection interne au parti ou à une place sur une liste électorale.
2. Les fédérations et sections peuvent proposer des candidatures selon leurs compétences statutaires.

## **Art. 9 - Délais**

1. L'ordre du jour provisoire adopté par le Comité directeur est communiqué au Conseil de parti au plus tard 6 (six) semaines avant la date du Congrès.
2. Les propositions des sections visant à modifier l'ordre du jour du Congrès doivent parvenir au Comité directeur 5 (cinq) semaines avant la date du Congrès.
3. L'ordre du jour remanié ainsi que les documents amendables portés à l'ordre du jour doivent être transmis au moins 28 jours avant la date du Congrès.
4. Les résolutions, propositions, amendements et candidatures doivent être soumis 14 jours avant le Congrès.
5. Les résolutions, propositions, amendements et rapports sont divulgués aux membres via le site internet du PSVR au moins 7 jours avant le Congrès.
6. Les candidatures spontanées sont en principe possibles jusqu'au début du point de l'ordre du jour traitant de l'élection concernée.

## **Art. 10 - Prises de parole**

1. Les participant-es qui veulent prendre la parole concernant un point à l'ordre du jour s'annoncent auprès de la Présidence en levant la main lorsque le point de l'ordre du jour est mis en discussion.
2. Lorsque la parole leur est donnée, elles et ils déclinent leur nom et celui de leur section.
3. Les participant-es ne peuvent en principe prendre la parole plus de deux fois sur le même objet.

4. En principe, il n'est pas possible pour plus de trois hommes de prendre la parole sur un même sujet de manière consécutive, direction du Congrès et orateurs prévus exclu-es. Le cas échéant, le Congrès décide.

#### **Art. 11 - Motion d'ordre**

1. Les motions d'ordre sont traitées immédiatement. Le Congrès vote sur la motion d'ordre à main levée.
2. Les membres ne peuvent prendre la parole plus de deux fois sur le même objet. Avant la clôture de la discussion, les motionnaires peuvent reprendre la parole en dernier.

#### **Art. 12 - Rapports statutaires**

1. Le temps imparti aux rapporteur-es pour la présentation des rapports statutaires est fixé par le Comité directeur.

#### **Art. 13 - Temps de parole, tenue des débats et exclusion**

1. La Présidence est compétente pour définir et limiter le temps de parole accordé lors des discussions.
2. La Présidence rappellera à l'ordre l'orateur-trice et éventuellement lui retirera la parole dans les cas suivants :
  - a) s'il-elle ne respecte pas les dispositions du présent règlement ;
  - b) s'il-elle revient sur une question liquidée par une votation régulière ;
  - c) s'il-elle fait des allusions personnelles ou tient des propos injurieux ;
  - d) s'il-elle se livre à des répétitions ou dévie du sujet.
3. La Présidence peut exclure du Congrès toute personne qui contreviendrait à réitérées reprises au présent règlement ou qui perturberait la bonne marche du Congrès. La décision de la Présidence est définitive.

#### **Art. 14 - Procès-verbal**

1. La ou le secrétaire administratif-ve du PSVR rédige un procès-verbal du Congrès.
2. Une statistique des prises de parole en fonction du genre est jointe au procès-verbal.
3. Le procès-verbal et la statistique sont transmis avec la documentation du prochain Congrès, selon les délais prévus à l'article 9 du présent règlement.

### **TITRE IV - PROCÉDURE DE VOTE ET D'ÉLECTIONS**

#### **Art. 15 - Scrutateur-trices**

1. Les scrutateur-trices et la Présidence du bureau électoral sont élu-es en début de Congrès sur proposition de la Présidence.
2. La Présidence du bureau électoral est assurée par un-e membre du Comité directeur.

## **Art. 16 - Votes**

1. Sous réserve des dispositions spéciales, les décisions sont prises à la majorité des voix, à main levée. En cas d'égalité, le-la président-e départage.
2. Un-e membre peut demander que le vote soit effectué à bulletin secret. Le Congrès se prononce immédiatement sur la demande à main levée.

## **Art. 17 - Élections**

1. En principe, les élections se font à bulletin secret, à la majorité absolue au premier tour, à la majorité relative au second tour.
2. Si le nombre de candidature(s) ne dépasse pas le nombre de postes à pourvoir, l'élection peut avoir lieu tacitement. Le Congrès en décide.

## **Art. 18 - Dépouillement et résultat**

1. Le dépouillement du vote à bulletin secret se fait sous la direction de la Présidence du bureau électoral. Le résultat est communiqué à la Présidence qui annonce le résultat au Congrès.
2. En cas de vote à main levée, les scrutateur-trices annoncent à la Présidence du bureau électoral les résultats pour leur zone de scrutin.
3. Les résultats sont communiqués à la Présidence qui annonce le résultat au Congrès.

## **TITRE V - DISPOSITIONS FINALES**

### **Art. 19 - Langue**

1. En principe les débats sont dirigés en français. Les intervenant-es peuvent s'exprimer dans leur langue maternelle.
2. L'interprétation peut être demandée, notamment en langue des signes. La demande motivée doit être adressée au moins deux semaines avant le Congrès au secrétariat du PSVR.

### **Art. 20 - Entrée en vigueur**

1. Le présent règlement entre en vigueur immédiatement.  
Règlement adopté lors du Congrès ordinaire du 23 novembre 2024.



Clément Borgeaud, président



Cécile Nouvet, secrétaire

## 3. AFFAIRES STATUTAIRES

### 3.1. Présentation des comptes 2025

Pertes et profits

#### Produits

Cotisations	72 793,00 CHF
Vacations mandataires	134 490,63 CHF
Club de la Rose et dons divers	7 600,00 CHF
Campagne élections cantonales 2025	35 515,63 CHF
Produits divers	8 332,43 CHF
Rétribution PS Suisse	4 749,38 CHF
Affectation Fonds et provisions	- 34 000,00 CHF
Prélèvement Fonds et provisions	40 209,32 CHF
<b>Produit total</b>	<b>269 690,39 CHF</b>

#### Charges

Cotisations au PSS	43 347,29 CHF
Matériel, déplacements, réunions et actions diverses	4 211,96 CHF
Salaires et charges sociales	89 044,91 CHF
Campagne élections cantonales 2025	99 674,99 CHF
Présidence	12 000,00 CHF
Présidence Grand Conseil	7 000,00 CHF
Frais de formation et soutien aux organes	229,80 CHF
Organismes divers	1 350,00 CHF
Don extraordinaire PSVR	500,00 CHF
Frais de fonctionnement	11 955,61 CHF
Amortissements	- CHF
Charges extraordinaires / pertes s/débiteurs	- CHF
<b>Total charges</b>	<b>269 314,56 CHF</b>

**Bénéfice (+) Perte (-)**

**375,83 CHF**

<b>ACTIF</b>		<b>2025</b>	
<b>Actifs circulant</b>			
<b>Liquidités</b>			
	Caisse	78,80 CHF	
	Compte postal / 19-1106-5	352 323,23 CHF	
<b>Débiteurs divers</b>			
	Debiteurs / Sections	- CHF	
	Débiteurs divers	- CHF	
	Débiteurs Constituante	- CHF	
<b>Actifs transitoires</b>			
	Actifs transitoires divers	33 246,32 CHF	
<b>Actif immobilisé</b>			
<b>Immobilisations financières</b>			
	Actions SI Rue de Conthey 2 / Fr. 1'0000	24 000,00 CHF	
	Actions SI Rue de Conthey 2 / Fr. 500	3 000,00 CHF	
	Actions Radio Rhône SA / Fr. 250	1,00 CHF	
<b>Matériel et mobilier</b>			
	Mobilier et machine de bureau	1,00 CHF	
	Matériel divers	1,00 CHF	
	Mobilier divers	1,00 CHF	
<b>PASSIF</b>		<b>2025</b>	
<b>Fonds étrangers</b>			
<b>Créanciers</b>			
	Créanciers divers		- CHF
	PS Migrant-es		1 933,75 CHF
	Femmes socialistes		687,10 CHF
<b>Passifs transitoires</b>			
	Passifs transitoires		13 462,85 CHF
<b>Fonds propres</b>			
<b>Capital</b>			
	Capital		227 506,20 CHF
	Provisions		86 000,00 CHF
	Fonds Filliez		82 686,62 CHF
		412 652,35 CHF	412 276,52 CHF
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>375,83 CHF</b>	

# RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTE

## RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES



Parti socialiste  
du Valais Romand

Camarades,

Nous avons contrôlé les comptes du parti socialiste du Valais romand portant sur l'année 2025

De nos différents pointages, nous constatons que :

- Que les montants portés au bilan au 31.12.2025 sont corrects
- Que les soldes et reports sont justes
- Que tous les justificatifs demandés nous ont été présentés

Nous vous proposons d'accepter les comptes de notre parti tels que présentés et d'en donner décharge au Comité directeur.

Sion, le 20 avril 2026

Les vérificateurs :

Isabelle Darbellay

Daniel Schmid

## 3.2. Adoption des rapports statutaires

### RAPPORT DE GESTION DU COMITE DIRECTEUR PERIODE MAI 2024 – MAI 2026

Ce rapport couvre la période du **5 mai 2024 au 2 mai 2026**. Celle-ci a été marquée, pour le PSVR, par deux campagnes électorales ainsi que le lancement et l'aboutissement d'une initiative cantonale. Pour notre canton, elle fut surtout marquée par la catastrophe de Blatten ainsi que par celle de Crans-Montana. Celles-ci ont eu lieu durant l'année présidentielle de nos camarades Mathias Reynard et de Patricia Constantin. Le PSVR les remercie pour leur engagement sans faille.

#### 1. Gestion interne

##### Réunions effectuées

- Comité directeur :	<b>21</b>
- Conseil de parti :	<b>8</b>
- Coordination latine du PS Suisse :	<b>7</b>
- Congrès du PS Suisse :	<b>4, dont un en Valais</b>
- Groupe socialiste des régions de montagne :	<b>8</b>
- Congrès du PSVR :	<b>4</b>
o 4 mai 2024, Fully	
o 23 novembre 2024, Sierre	
o 12 avril 2025, St-Gingolph	
o 8 novembre 2025, Ayent	

Le 22 février 2025, le PS Suisse est revenu en Valais pour la première fois depuis une dizaine d'années et a tenu son Congrès à Brigue. L'événement était coorganisé par le PSVR et le Sozialdemokratische Partei Oberwallis (SPO).

##### Travail de formation

Quatre demi-journées de formation à destination des élu-es et cadres du PSVR ont été organisées en marge des Congrès :

- Printemps 2024 : Gestion de campagnes électorales, préparatifs des communales, avec le PS Suisse
- Automne 2024 : Enjeux communaux, principalement pour les nouvelles et nouveaux élu-es, avec Valérie Santacroce-Tacchini et Jean-Charles Mottet
- Printemps 2025 : Employé-es du parapublic, avec Julien Berthod
- Automne 2025 : Politiques environnementales et comportements durables, avec Oriane Sarra-sin

En 2025, deux événements publics ont également été organisés. Le 21 mai, une conférence sur les politiques de sécurité et la géopolitique européenne, avec le conseiller national socialiste jurassien Pierre-Alain Fridez comme intervenant. Le 1<sup>er</sup> septembre, la projection, en commun avec le Partito Democratico italien, à Sion, du film « Berlinguer – La grande ambition », suivie d'un moment d'échange à la maison du Peuple avec un camarade italien ayant connu personnellement Berlinguer.

##### Travail politique

Depuis le 4 mai 2024, le PSVR a adopté les prises de position suivantes :

- Procès-verbal de contrôle du genre lors des Congrès (mai 2024)

- Limitation du nombre de prises de paroles des hommes lors des Congrès (mai 2024)
- Prendre au sérieux l'extrême droite (printemps 2025)
- Stop aux violences domestiques et aux féminicides en Valais ! (printemps 2025)
- Soutien à l'initiative pour l'avenir (printemps 2025)
- Stop à une politique budgétaire qui ne sert que les plus riches, oui à une politique financière au service de la population ! (automne 2025)
- Hausse des taxes d'études, coupes dans la recherche et l'enseignement : non à l'austérité budgétaire ! (automne 2025)

Nous avons participé à l'élaboration de 2 papiers de positions du Groupe socialiste des régions de montagne :

- Pour un approvisionnement énergétique respectueux du climat et de l'environnement (juin 2024)
- Défi de la politique de santé dans les régions de montagne (juin 2025)

Le Parti s'est prononcé sur 13 procédures de consultation cantonales, dont les réponses sont disponibles sur le site internet du Parti.

### Structures

Des règlements ont été adoptés pour les commissions de formation et politique du Parti. Des co-présidences ont été nommées pour chacune d'elle, leur garantissant un fonctionnement durable.

Lors du Congrès d'automne 2025, nous avons adopté une nouvelle convention régissant les rapports entre le PSVR et le SPO lors du Congrès d'automne 2025. Quelques légères adaptations statutaires ont ainsi été nécessaires. Nous en avons profité pour revoir également la procédure d'exclusion de membres et en clarifier les compétences.

## 2. Votations fédérales

### 2024

Date	Objet	Résultats
9 juin	Initiative populaire du 23.01.2020 «Maximum 10 % du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes)»	CH : NON (55,47%) VS : <b>OUI</b> (52,31%) PSVR : OUI
	Initiative populaire du 10.03.2020 «Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts)»	CH : NON (62,77%) VS : OUI (51,86%) PSVR : Liberté de vote
	Initiative populaire du 16.12.2021 «Pour la liberté et l'intégrité physique»	CH: <b>NON</b> (73,73%) VS: <b>NON</b> (69,88%) PSVR: NON
	Loi fédérale du 29.09.2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité)	CH : <b>OUI</b> (68,72%) VS : <b>OUI</b> (64,24%) PSVR : OUI
22 septembre	Initiative populaire du 08.09.2020 «Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité)»	CH : NON (63,04%) VS : NON (73,92%) PSVR : OUI
	Modification du 17.03.2023 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse,	CH : <b>NON</b> (67,13%) VS : <b>NON</b> (71,05%) PSVR : NON

	survivants et invalidité (LPP) (Réforme de la prévoyance professionnelle)	
24 novembre	Arrêté fédéral du 29.09.2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales	CH : <b>NON</b> (52,70%) VS : <b>NON</b> (54,19%) PSVR : NON
	Modification du 29.09.2023 du code des obligations (droit du bail: sous-location)	CH : <b>NON</b> (51,58%) VS : OUI (53,21%) PSVR : NON
	Modification du 29.09.2023 du code des obligations (droit du bail: résiliation pour besoin propre)	CH : <b>NON</b> (53,83%) VS : OUI (54,35%) PSVR : NON
	Modification du 22.12.2023 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (financement uniforme des prestations)	CH : OUI (53,31%) VS : <b>NON</b> (53,52%) PSVR : NON

## 2025

Date	Objet	Résultats
9 février	Initiative populaire du 21.02.2023 «Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale)»	CH : NON (69,75%) VS : NON (76,35%) PSVR : OUI
28 septembre	Arrêté fédéral du 20.12.2024 relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires	CH : OUI (57,73%) VS : <b>NON</b> (60,28%) PSVR : NON
	Loi fédérale du 20.12.2024 sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves électroniques (loi sur l'e-ID, LeiD)	CH : <b>OUI</b> (50,39%) VS : NON (55,75%) PSVR : OUI
30 novembre	Initiative populaire du 26.10.2023 «Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen)»	CH : <b>NON</b> (84,15%) VS : <b>NON</b> (87,44%) PSVR : NON
	Initiative populaire du 08.02.2024 «Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir)»	CH : NON (78,28%) VS : NON (83,54%) PSVR : OUI

## 2026

Date	Objet	Résultats
8 mars	Initiative populaire du 15.02.2023 «Oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets (l'argent liquide, c'est la liberté)»	CH : <b>NON</b> (54,39%) VS : OUI (57,60) PSVR : NON
	Arrêté fédéral du 17.09.2025 sur la monnaie suisse et l'approvisionnement en numéraire (contre-projet direct à l'initiative populaire «Oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets [l'argent liquide, c'est la liberté]»)»	CH : <b>OUI</b> (73,41%) VS : <b>OUI</b> (66,24%) PSVR : OUI
	Initiative populaire du 10.08.2023 «200 francs, ça suffit! (initiative SSR)»	CH : <b>NON</b> (61,95%) VS : <b>NON</b> (56,97%) PSVR : NON
	Initiative populaire du 22.02.2024 «Pour une politique énergétique et climatique équitable : investir pour la prospérité, le travail et l'environnement (initiative pour un fonds climat)»	CH : NON (70,71%) VS : NON (76,92%) PSVR : OUI

	Loi fédérale du 20.06.2025 sur l'imposition individuelle	CH : <b>OUI</b> (54,26%) VS : <b>NON</b> (51,57%) PSVR : OUI
--	--	--

Sur la période couverte par ce rapport, **20 objets fédéraux** ont été soumis aux urnes (en comptant l'initiative et le contre-projet argent liquide de mars 26 comme 2 objets, sans prise en compte de la question subsidiaire). La **population suisse a voté comme le PSVR** à 12 reprises. La **population valaisanne a suivi le PSVR** à 10 reprises. À noter que le PSVR a laissé la liberté de vote pour l'initiative du Centre de juin 2024.

### 3. Votations cantonales

Date	Objet	Résultats
24.11.24	Loi cantonale sur le climat	VS : <b>NON</b> (55,83%) PSVR : OUI

Un seul objet cantonal a été soumis aux urnes entre mai 2024 et mai 2026. Il s'agit de la loi cantonale sur le climat, rejetée par la population malgré un nombre particulièrement important d'actrices et acteurs politiques en faveur du oui, de la droite à la gauche.

### 4. Élections communales

À peine les élections fédérales de 2023 terminées, les travaux pour les élections communales de l'automne 2024 débutaient. Bien que les sections soient principales responsables de la conduite de ces élections, le Comité directeur a travaillé avec elles afin de présenter autant de candidatures que possibles dans les communes valaisannes.

Les bilans détaillés ont été présentés et discutés au Conseil de parti ainsi qu'au Congrès. La perte de 3 sièges dans les exécutifs de Riddes, Leytron et Nendaz est particulièrement amère. Mais nous pouvons saluer les importants progrès réalisés dans les villes (Monthey +2%, Martigny +2,5%, Sion +2%, Sierre +3,55%) ainsi qu'à Collombey-Muraz, où le PS passe de 15,7% à 27% en 8 ans. L'obtention d'une nouvelle présidence de commune à Ayent est également à saluer, de même que celle d'une vice-présidence à Martigny-Combes.

Dans les Conseils généraux, le PSVR a enregistré une progression particulièrement forte, et totalise 11 sièges supplémentaires sur le canton.

### 5. Élections cantonales

De la même manière, les bilans détaillés ont déjà été présentés au Conseil de parti ainsi qu'au Congrès.

## Conseil d'État

Le PSVR s'est fortement engagé dans la campagne de Mathias Reynard pour sa réélection. Nous pouvons nous réjouir de son score : 3<sup>e</sup> au niveau du canton pour 22 voix, premier dans le Bas-Valais et le Valais central.

## Grand Conseil

Les élections du Grand Conseil sont principalement du ressort des fédérations. Pour la première fois depuis longtemps, le PSVR s'est présenté seul, sans listes d'alliances, et avec une identité visuelle commune, uniquement « socialiste » (exception faite du district d'Entremont, où Entremont Autrement accueille les candidatures socialistes).

Pour la 2<sup>e</sup> élection consécutive, nous progressions dans 5 districts (Sion, Hérens, Conthey, Monthey, Saint-Maurice), et reculons très légèrement dans 2 (Sierre et Martigny).

Au niveau global, nous sommes le seul parti, avec les Vert'libéraux (qui ne font cependant aucun siège) à progresser pour la deuxième élection consécutive (+1,8% en 2021, +1,35% en 2025).

Ces résultats ne nous font malheureusement pas progresser en termes de sièges (+1 à Monthey, -1 à Martigny), mais nous montrent la voie à suivre pour 2029 : identité socialiste forte, synergie entre les fédérations, listes aussi fournies que possibles, coordination de la part du Comité directeur.

## 6. Lancement et aboutissement d'une initiative cantonale de plafonnement des primes maladie

Suite à l'acceptation de l'initiative fédérale pour plafonner les primes maladie par la population valaisanne le 9 juin 2024, nous avons décidé de porter un texte similaire au niveau cantonal. La prise de décision de lancement d'une initiative par le Congrès en automne 2024, la rédaction et relecture du texte, la recherche de partenaires, le lancement officiel début 2025 et le dépôt des signatures à la Chancellerie cantonale le 20 janvier 2026 ont constitué le principal projet du Parti depuis le précédent rapport de gestion du Comité directeur. Le 4 février 2026, le Conseil d'État a constaté l'aboutissement du texte, avec 4894 signatures valables sur 4902 signatures déposées. Nous pouvons nous réjouir d'un tel succès, rendu possible par les plus de 2000 signatures récoltées par le seul PSVR.

Monthey, le 21 avril 2026

Pour le Comité directeur du PSVR,



**Clément Borgeaud**

Président

**Par Mathias Reynard**

Mon année de présidence du Conseil d'Etat, de mai 2025 à mai 2026, a été marquée par des événements qui ont brutalement rappelé ce que signifie gouverner. Le 28 mai 2025, la catastrophe de Blatten a bouleversé tout notre canton. Elle a frappé des habitantes et des habitants, des familles, des entreprises, une commune entière. Elle a aussi révélé, dans l'épreuve, la force d'une solidarité valaisanne immédiate et profonde. Dans ces moments, l'Etat n'a pas le droit d'être spectateur. Il doit agir, soutenir, coordonner, protéger, et créer les conditions d'une reconstruction digne. C'est dans cet esprit que des mesures concrètes ont été prises, avec notamment la suspension des poursuites pour les personnes concernées jusqu'au 31 octobre 2025, des facilités administratives, ainsi qu'une contribution cantonale de solidarité de 10 millions de francs en faveur de la population, des entreprises et des sociétés locales de Blatten.

Quelques mois plus tard, le drame de Crans-Montana, dans la nuit du 31 décembre 2025 au 1er janvier 2026, a confronté le Valais à l'horreur. Là aussi, il a fallu répondre vite, avec sérieux, humanité et sang-froid. Le Conseil d'Etat a décrété la situation particulière, mobilisé l'ensemble des moyens nécessaires et décidé d'accorder une aide d'urgence de 10'000 francs aux victimes et à leurs proches ainsi qu'un renforcement des centres d'aides aux victimes (LAVI). Il a ensuite instauré deux task-forces, l'une stratégique et l'autre juridique, et décidé la création d'une fondation destinée à assurer un accompagnement sur le court, le moyen et le long terme, avec une aide financière prévue de 10 millions de francs. Dans ces heures-là, aucune parole ne suffit. Mais l'action publique doit être présente, structurée et tenir dans la durée.

Ces crises ont rappelé une évidence politique. L'Etat n'est pas une abstraction. Il est attendu lorsque tout vacille. Il doit être capable d'intervenir dans l'urgence, mais aussi d'anticiper, de réduire les risques, de renforcer la cohésion et de ne laisser personne de côté. C'est aussi avec cette conviction que j'ai poursuivi le travail à la tête du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture. Dans une période exigeante, il a fallu consolider des acquis, faire entrer en vigueur des réformes attendues et poser de nouveaux jalons pour la suite. Nous avons voulu inscrire l'action publique sous le signe de la solidarité et de la responsabilité.

**Politique de la santé**

Plusieurs dossiers importants ont été menés à bien depuis mon dernier rapport au Congrès. La convention collective de travail pour les soins de longue durée est entrée en vigueur au 1er mai 2024, avec des effets concrets sur l'harmonisation des salaires, des conditions de travail et de la dotation du personnel dans les EMS et les CMS. L'objectif est de tendre, à moyen-long terme, vers une harmonisation des salaires entre les soins de longue durée et l'Hôpital du Valais.

Le canton a également poursuivi la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers : sur six projets déposés pour un cofinancement fédéral, trois ont été acceptés, concernant notamment les aides à la formation pratique, les aides ciblées aux étudiantes et étudiants et le développement d'une plateforme d'échanges pour les praticiennes et praticiens formateurs. Ces mesures permettront de former davantage de soignantes et soignants, de soulager le personnel en place et de garantir la sécurité des patientes et la qualité des soins.

La révision partielle de la loi sur la santé est entrée en vigueur au 1er mai 2025. Elle comprend la limitation de l'admission de certains médecins à facturer à charge de l'assurance obligatoire, l'élargissement des prestations des pharmacies, la création d'un poste d'infirmier cantonal, des règles pour le service

de garde médicale, l'interdiction des thérapies de conversion et celle de la vente des puffs. L'aide financière aux soins dentaires est devenue effective au 1er janvier 2025 pour les familles de condition économique modeste, avec un remboursement pouvant atteindre 500 francs, complété par un projet-pilote de permanence de conseil dentaire. Le numéro cantonal pour les urgences médicales non vitales (0848 200 300) a été mis en service le 1er septembre 2025, afin de simplifier l'orientation de la population.

Nous avons également avancé sur des dossiers stratégiques pour l'avenir du système de santé. Le rapport provisoire sur la planification des soins de longue durée 2026-2035 a été mis en consultation en décembre 2025, avec pour la première fois l'intégration des appartements à encadrement médico-social et une projection sur dix ans. La stratégie santé-sociale destinée aux générations 60+ a été élaborée et finalisée avec le Service de l'action sociale. Sur proposition du Conseil d'Etat, le Grand Conseil a accepté en novembre 2025 un cautionnement-cadre supplémentaire de 294 millions de francs pour soutenir l'Hôpital du Valais et ses investissements. Le nouveau concept médico-soignant du Centre hospitalier du Valais romand a été validé en août 2025, la nouvelle planification des secours a été adoptée en octobre et le rapport définitif sur les besoins en soins somatiques aigus a été adopté avant le lancement d'un appel d'offres en décembre.

## **Politique sociale**

Sur le plan social, nous avons continué à défendre une ligne claire : la cohésion ne se proclame pas, elle se construit. Dans le domaine du handicap, l'évaluation des besoins 2025-2028 a intégré les résultats d'une vaste consultation menée auprès de 10'000 rentiers AI et des associations de défense de leurs intérêts. Il s'agit d'une première, car, jusqu'ici, seul le monde institutionnel était consulté. Cette démarche a permis d'orienter plus finement la planification stratégique. Le dispositif institutionnel a été renforcé avec l'inauguration par la Fondation Domus d'un habitat accompagné à Ardon et l'ouverture par Chez Paou d'un lieu d'accueil d'urgence à Monthey. Le cadre normatif a aussi été actualisé, avec notamment une adaptation de la directive sur la construction accessible et le lancement des travaux préparatoires au futur plan d'action cantonal en faveur de l'inclusion. À cela s'est ajoutée, dès juin 2024, une enquête interne menée au sein de l'administration cantonale sur les mesures d'inclusion, pour mieux cibler les développements à mener.

Enfin, le projet pilote « Plan d'accompagnement individuel » a été lancé en janvier 2026. Il s'agit d'un questionnaire destiné aux personnes ayant besoin d'un accompagnement dans la vie quotidienne en raison d'un handicap, d'une addiction ou de grande précarité. Il devra permettre d'assurer une meilleure autodétermination à ces personnes et de leur proposer des mesures appropriées.

Dans le domaine de l'asile, la pression est restée forte et les besoins ont continué à croître. En 2025, le nombre de bénéficiaires a atteint 7139 personnes, dont 166 mineurs non accompagnés. L'ouverture du foyer collectif de Monthey, le renforcement de la prise en charge sanitaire avec une permanence de consultations infirmières à Sion, l'instauration systématique des évaluations d'entrée et la consolidation de la collaboration avec l'Unité de santé pour les personnes migrantes de l'Hôpital du Valais ont constitué des avancées importantes. Dans le même temps, le travail partenarial a été intensifié avec les Offices régionaux de placement pour répondre aux nouvelles exigences fédérales en matière d'insertion professionnelle. L'objectif est resté le même : accueillir dignement, accompagner sérieusement et renforcer les conditions d'une intégration réelle.

La protection des victimes et la lutte contre les violences ont aussi été renforcées. En 2024, la révision partielle de la loi contre les violences domestiques a été adoptée, puis la nouvelle loi est entrée en vigueur le 1er novembre 2025. Elle permet de mieux articuler prévention, protection des victimes, réduction de la récidive et prise en charge des auteurs. En 2025, les centres LAVI ont enregistré en

moyenne 150 nouvelles situations par mois, et une convention intercantonale a été conclue en vue de la mise en place, dès le 1er mai 2026, d'une ligne d'assistance disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 au numéro 142. Dans le même esprit, l'Association valaisanne de soutien aux victimes et témoins de traite des êtres humains a tiré un premier bilan positif de ses activités et formé près de 250 professionnelles et professionnels pour mieux détecter les situations d'exploitation.

Le projet des équipes mobiles d'urgence sociale (EMUS), qui assurent en binôme la prise en charge psycho-sociale aigüe de personnes en situation de vulnérabilité en intervenant à domicile, dans la rue et au sein des institutions, a également été étendu depuis mai 2025. Les EMUS peuvent désormais intervenir toutes les nuits et non plus seulement durant les weekends.

La gestion de l'aide sociale connaît des évolutions importantes avec la mise en place du nouveau logiciel de gestion *Aventis*. Les CMS valaisans, le Service de l'action sociale ainsi que les communes disposent désormais d'une solution informatique commune, moderne et intégrée pour la gestion de l'aide sociale. Le taux d'aide sociale, quant à lui, reste stable en Valais en 2024 (1.9 % contre 2.9 % en Suisse).

## **Politique culturelle**

Depuis le dernier congrès, la culture a également continué d'être traitée comme une politique publique à part entière. La Stratégie Culture 2030 a donné un cap. En 2025, les vingt ans du Service de la culture ont permis de rappeler le rôle central du patrimoine, de la création et de la médiation culturelle dans le lien social. Les débats sur la révision partielle de la loi sur la promotion de la culture ont avancé. Elle devrait entrer en vigueur à l'automne 2026 et permettra de renforcer le soutien à la culture avec une amélioration des conditions de travail des artistes, l'augmentation du financement public aux écoles de musique et aux arts de la scène qui intègrent théâtre, danse et arts circassiens pour soulager les familles. L'objectif est également de faire du Valais un lieu incontournable des arts circassiens en Suisse. Une première phase du dispositif Culture et cohésion sociale a été lancée. Le stand et la grande exposition présentés à la Foire du Valais ont rencontré un vrai succès populaire. Ce travail s'inscrit dans une conviction constante : la culture n'est pas un supplément, elle participe pleinement à la manière dont un canton se raconte, se rassemble et se projette.

Mon année présidentielle a été placée sous le signe de l'inclusion et de la culture, sous le thème « Valais inclusif ». Nous continuons de construire des ponts entre la culture, le social et la santé. En début d'année, nous avons lancé le projet FLEXI : une plateforme de vidéo à la demande qui répertorie des pièces de théâtre filmées en Valais pour les rendre accessibles aux publics empêchés (EMS, hôpitaux ou encore prisons). Dans la même ligne, nous poursuivons le développement du Château Mercier pour en faire un véritable pôle culturel et d'insertion socio-professionnelle des personnes relevant du domaine de l'asile, à la croisée de la culture, de l'hôtellerie et de l'intégration.

Nous continuons également le travail de structuration et de mise en valeur du patrimoine et des acteurs culturels sur l'ensemble du territoire valaisan. Le renforcement des conventions tripartites entre le canton, les communes et les institutions culturelles permet aujourd'hui de garantir un soutien plus stable et plus lisible à des acteurs essentiels, tout en réduisant les tâches administratives.

Enfin, les avancées en matière d'archéologie, notamment à Martigny avec des découvertes qui mettent en lumière des occupations antérieures au forum claudien, rappellent que notre patrimoine ne se limite pas à ce que nous conservons : il se construit aussi à travers la recherche, les fouilles et une meilleure compréhension de notre histoire. C'est cette articulation entre héritage, création et connaissance que

nous avons voulu renforcer pour développer un véritable centre de compétence de l'archéologie romaine à Martigny.

### **Autres projets menés**

En matière d'égalité et de famille, nous avons poursuivi un travail de fond. En 2025, le Conseil d'Etat a mandaté l'Office cantonal de l'égalité et de la famille pour réaliser cinq contrôles pilotes du respect de l'égalité salariale dans des entreprises ayant obtenu des marchés publics cantonaux. Le premier mois d'actions et de visibilité consacré aux réalités LGBTIQ, de mi-mai à mi-juin 2025, a contribué à promouvoir le respect et l'acceptation. Les réseaux Familles ont, eux aussi, redynamisé leurs activités sur le terrain.

D'autres dossiers importants ont avancé dans le même temps. Le système eBadges est devenu obligatoire dès le 1er octobre 2025 pour certains marchés publics cantonaux, avec plus de 400 entreprises inscrites à fin 2025 et plus d'une centaine en cours d'inscription. Le plan canicule a été renforcé grâce à des études de terrain menées durant l'été 2025 auprès de plus de 100 ouvriers volontaires équipés de bracelets-alarme. Le Service des poursuites et faillites, de son côté, a dû faire face à une très forte hausse de charge liée à l'entrée en vigueur de la réforme contre les faillites abusives, avec une augmentation de 53% des nouvelles procédures ouvertes jusqu'à fin octobre 2025 et plus qu'un doublement des faillites d'entreprises.

En ce qui concerne le Service de la consommation et des affaires vétérinaires, nous avons poursuivi un travail essentiel, souvent discret, mais déterminant pour la protection de la population. Les contrôles ont été renforcés et étendus, notamment avec la prise en charge du contrôle des produits du tabac, tandis que les campagnes de prélèvements et les analyses, en particulier sur les PFAS, ont été intensifiées afin de garantir la sécurité des denrées et de l'eau potable.

Par Emmanuel Amoos

## 1. Commissions et fonctions

- Membre de la Commission de l'économie et des redevances (CER-N)
- Président de la délégation socialiste de la CER-N
- Co-président de la commission spécialisée Science, Éducation et Culture du PS Suisse
- Co-président de la commission spécialisée Agriculture
- Président du groupe romand du groupe PS aux Chambres fédérales
- Réviseur des comptes du groupe PS aux Chambres fédérales
- Membre de l'intergroupe parlementaire « Souveraineté alimentaire »
- Membre du groupe parlementaire « Culture »

---

## 2. Équipe

Assistant parlementaire : Yannick Morand

Assistante communication : Elisa Moret

---

## 3. Engagement associatif et syndical

- Président du Syndicat des services publics Valais (ssp-vpod Valais)
- Membre du comité de l'Union syndicale valaisanne
- Président de l'association « Haute Tension Sous Terre » (HTST Suisse)
- Président de la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA)
- Membre du comité national de Lire et Écrire
- Membre du comité national de Pro Alps
- Membre du comité du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)

---

## 4. Activité parlementaire

- Taux de présence aux votes : **99,2 %**
- 35 interventions parlementaires déposées
- 49 prises de parole au plénum

→ Détail : [www.parlement.ch](http://www.parlement.ch)

## **5. Principales actions politiques**

### **Défense des conditions de travail et du pouvoir d'achat**

Une part centrale de mon engagement vise à défendre celles et ceux qui travaillent et qui, malgré cela, peinent à joindre les deux bouts.

Je me suis opposé fermement aux tentatives d'affaiblissement des salaires minimaux cantonaux. Ces dispositifs, issus de décisions démocratiques, constituent un outil essentiel de lutte contre la pauvreté. Leur remise en cause représente à la fois une atteinte au fédéralisme et un risque concret de baisse de revenus pour les personnes les plus exposées. Le principe doit rester clair : travailler doit permettre de vivre dignement.

J'ai également combattu les projets visant à déréglementer le temps de travail sous couvert de télétravail. Derrière ces propositions se cache une extension des plages de disponibilité, une réduction des temps de repos et une confusion accrue entre vie professionnelle et vie privée. La protection de la santé doit rester au cœur du droit du travail.

Dans la même logique, je me suis opposé à l'extension de l'ouverture des magasins jusqu'à 12 dimanches par année. Dans un secteur déjà sous pression, cette mesure aggrave les conditions de travail sans bénéfice réel pour les petits commerces.

J'ai par ailleurs demandé une adaptation du système d'indemnités en cas d'intempéries face au changement climatique, afin de mieux protéger la santé des travailleuses et travailleurs et répondre aux nouvelles réalités économiques.

Enfin, j'ai défendu une meilleure prise en compte du travail à temps partiel dans le droit du travail. Les règles actuelles pénalisent encore trop souvent les personnes concernées, majoritairement des femmes. Corriger ces inégalités est une condition essentielle pour progresser vers plus d'égalité.

À la suite des retards dans le versement des allocations chômage liés au système Sipac 2.0, j'ai également interpellé le Conseil fédéral. Ces dysfonctionnements entraînent des conséquences concrètes pour des personnes déjà fragilisées et doivent être corrigés rapidement.

---

### **Pour une fiscalité plus juste**

Je me suis engagé pour une fiscalité plus équitable et cohérente.

Nous avons notamment réussi à faire échouer l'introduction d'une taxe au tonnage, qui aurait constitué un nouveau privilège fiscal pour certaines multinationales.

J'ai soutenu une réflexion sur l'impact de l'intelligence artificielle sur le système fiscal, afin d'anticiper les transformations du marché du travail et leurs conséquences sur le financement public.

Concernant l'imposition des couples, j'ai défendu le modèle de l'imposition individuelle, seule solution permettant de supprimer les inégalités liées à l'état civil et de corriger la pénalisation du second revenu, qui touche principalement les femmes.

Sur les forfaits fiscaux, j'ai demandé un renforcement des contrôles afin de garantir une application uniforme du droit et de préserver l'équité fiscale. Les pratiques actuelles dans certains cantons montrent des lacunes importantes.

Je me suis également engagé en faveur d'une meilleure taxation des grandes successions. Ce débat, relancé notamment par l'initiative des Jeunesses socialistes, pose une question centrale : celle de la concentration du patrimoine et de sa contribution à la cohésion sociale.

---

### **Défense des consommatrices et consommateurs, ainsi que des petits commerces**

J'ai déposé plusieurs interventions sur les frais liés aux paiements par carte, qui pèsent sur les commerces et, indirectement, sur les consommatrices et consommateurs.

Ce travail a permis d'aboutir à une avancée concrète avec l'adoption d'une motion visant à garantir une transparence complète des frais. Il s'agit d'une étape importante pour rééquilibrer un marché marqué par une forte opacité.

J'ai également proposé d'examiner des mesures pour renforcer la concurrence dans ce secteur, notamment en explorant le rôle que pourrait jouer Postfinance et la BNS.

Enfin, ma motion visant à interdire les PFAS et les perturbateurs endocriniens dans les jouets a été acceptée par le Conseil fédéral et le Conseil national, contribuant à une meilleure protection de la santé.

---

### **Régulation bancaire**

Suite à la crise de Credit Suisse, je me suis engagé pour un renforcement de la régulation bancaire.

Le rapport de la Commission d'enquête parlementaire met en évidence des failles importantes dans la surveillance et la gestion des risques. Les interventions massives de l'État montrent que les risques systémiques restent élevés.

J'ai soutenu des mesures visant à renforcer les exigences en capital, améliorer la surveillance et mieux encadrer les grandes banques.

L'objectif est d'éviter que la Suisse ne soit à nouveau contrainte de mobiliser des ressources publiques considérables pour stabiliser son système financier.

---

### **Politique industrielle**

J'ai également interpellé le Conseil fédéral sur l'absence de stratégie industrielle face à la montée du protectionnisme international, en particulier aux États-Unis.

Les politiques de soutien massif à l'industrie mises en place à l'étranger créent des distorsions de concurrence importantes et font peser un risque de délocalisation des investissements.

Face à ces évolutions, la Suisse ne peut pas se contenter d'une approche passive. J'ai appelé à une réflexion sur une politique industrielle plus proactive, capable de préserver l'emploi et la base économique du pays.

---

## **Conclusion**

Mon engagement au Conseil national s'inscrit dans une ligne constante : défendre des conditions de vie dignes, garantir l'équité et anticiper les transformations économiques.

Dans un contexte de fortes mutations, il est essentiel de maintenir des règles du jeu justes et de protéger les intérêts de celles et ceux qui font vivre ce pays au quotidien.

Je tiens à remercier chaleureusement les nombreuses et nombreux camarades qui me soutiennent. Leur engagement et leurs conseils sont essentiels pour poursuivre ce travail avec sérieux et détermination.

**Par Sarah Constantin**

### **La troisième correction du Rhône**

La question de la troisième correction du Rhône a marqué profondément cette période. Dès les intempéries dévastatrices de l'été 2024, le PSVR et le SP Oberwallis ont mis en place un groupe de travail pour étudier les mesures politiques nécessaires. Les crues ont mis en lumière les conséquences dramatiques du blocage politique qui durait depuis trop longtemps. Les expertises rendues publiques ont révélé les lacunes massives de l'analyse commandée par le conseiller d'État Franz Ruppen, dont l'objectif apparaissait davantage comme la construction de faits alternatifs que comme la prise en compte de la sécurité de la population. Les forces socialistes ont formulé des revendications claires : l'arrêt immédiat du projet Ruppen, la mise en œuvre du projet initial de 3<sup>e</sup> correction du Rhône, et le maintien des normes de protection sans révision à la baisse. Les conséquences financières potentielles de cette mauvaise gestion — jusqu'à 45 millions de francs de subventions fédérales en moins — ont été régulièrement dénoncées en session. Le Grand Conseil a décidé de créer une commission d'enquête parlementaire au sujet du débordement du Rhône à Chippis en 2024. Cette CEP est vice-présidée par notre députée Anne-Laure Secco.

### **Élection de Patricia Constantin à la présidence du Grand Conseil**

Lors de la séance constitutive d'avril 2025, Patricia Constantin a été brillamment élue à la présidence du Grand Conseil avec 123 voix sur 123 bulletins valables. Ce score exceptionnel témoigne de la reconnaissance unanime de la qualité de son travail parlementaire. Éluë au Grand Conseil depuis 2012 après 16 ans au Conseil général d'Ayent, Patricia Constantin a présidé deux commissions et contribué à l'élaboration de nombreuses lois. Son élection constitue une fierté pour le Groupe socialiste et pour l'ensemble du parti.

### **La catastrophe de Blatten**

La catastrophe survenue à Blatten le 28 mai 2025 a profondément choqué et ému l'ensemble du canton. Le Groupe socialiste a exprimé sa solidarité totale envers les victimes, leurs proches et l'ensemble des personnes touchées. Réuni en séance de préparation à la veille de la session de juin, le Groupe a décidé à l'unanimité de ne pas déposer d'interventions urgentes, soutenant pleinement la demande de la Présidence du Grand Conseil de ne pas surcharger les services déjà fortement mobilisés sur le terrain. Le Groupe a toutefois rappelé que cette crise soulevait des questions politiques majeures, notamment autour des établissements cantonaux d'assurance, et qu'il y reviendrait en temps voulu, une fois l'urgence passée. Ce texte sur les ECA a été accepté par le Grand Conseil en mars 2026 et nous attendons la réponse du conseil d'état.

### **Le drame de Crans-Montana**

Le drame survenu à Crans-Montana dans la nuit du 1<sup>er</sup> janvier 2026 a marqué le Valais comme rarement un événement l'avait fait. Les forces socialistes valaisannes ont immédiatement exprimé leur solidarité avec les victimes, leurs proches, les forces d'intervention et le personnel soignant mobilisé. Face aux

critiques médiatiques précoces, le PSVR, le SPO et le Groupe socialiste ont réaffirmé leur soutien au Ministère public, chargé de mener l'enquête, en rappelant que le temps de la justice n'était pas celui des médias, et que l'ampleur du drame appelait une enquête précise et minutieuse. Le Groupe s'est engagé à évaluer toutes les réponses politiques nécessaires une fois les faits déterminants connus, tout en menant une réflexion interne sur les interventions parlementaires possibles et pertinentes.

### **Politique budgétaire**

Le groupe socialiste s'est évertué à dénoncer la politique budgétaire menée par l'État du Valais ces dernières années car elle s'inscrit dans une logique trop favorable aux équilibres comptables et aux ménages les plus aisés, au détriment des prestations publiques et du personnel de l'État. Nous avons dénoncé en particulier des budgets 2025 et 2026 adoptés par la majorité bourgeoise que nous qualifions de délétères, estimant que le canton économise sur les salaires, refuse le plein renchérissement et renonce à certains postes pourtant jugés nécessaires dans l'administration. Cette critique s'inscrit dans une ligne plus large défendue les années précédentes, où le parti et le groupe appelaient déjà à mettre fin à une politique budgétaire qui ne sert que les plus riches et à réorienter les finances cantonales vers les besoins de la population.

Lors de son Assemblée générale ordinaire du 7 février 2024, la Fédération socialiste Monthey-St-Maurice a **renouvelé ses statuts**. Ils ont été retravaillés durant plusieurs mois par un groupe de travail *ad hoc* puis présentés à l'Assemblée générale qui les a acceptés à l'unanimité. Puis, lors de la votation sur la nouvelle constitution, plusieurs dates de **distributions de flyers** ont été organisées dans le Chablais.

Au cours de l'année 2024, la Fédération a organisé **une table ronde intitulée « Femme, le temps d'une campagne ! »** qui a réunie plus d'une trentaine d'intéressées. Elle a participé à une **conférence** sur la votation sur la 13<sup>e</sup> rente AVS à Bex en présence des orateurs Pierre-Yves Maillard, Mathias Reynard ainsi que l'oratrice Jessica Jaccoud. De plus, elle est restée en **soutien lors des élections communales** qui ont permis, grâce à l'excellent travail des différentes sections, de conserver les acquis, dont les deux présidences de communes à Évionnaz et Collombey-Muraz.

Le 4 juin 2024, la Fédération a vu une section se refonder : **le PS Haut-Lac** présidé par Esther Posse de Vouvry. Les premières actions de la section ont été menées pour la campagne aux communales à St-Gingolph avec la candidate Antigona Berisa qui a été réélue pour un 2<sup>e</sup> mandat ainsi qu'à Vionnaz pour le Conseil général avec trois candidat-es, Jean-Marc Jeanneret, Méline Turin et Vincent Stefanelli qui n'ont malheureusement pas été élu-es.

Lors de l'Assemblée extraordinaire du 11 novembre 2024, la caissière Donika Pereira a été remplacée par Melinda Frossard. Ce fut aussi l'occasion d'organiser les **élections cantonales** de 2025, planifiées et préparées depuis longue date par le comité de la Fédération. Ce dernier a organisé la campagne autour de **quatre thématiques centrales** : familles, mobilités, pouvoir d'achat et santé. Au Conseil d'Etat, la **candidature de Mathias Reynard** a été unanimement soutenue et un important travail de terrain s'est fait en sa faveur. Ensuite, des comités de campagne exécutifs se sont constitués dans chaque district et ont organisé la campagne. Les listes ont été constituées comme suit (en gras les personnes élues) :

### **Monthey :**

#### Députation :

- 1. Véronique, Chervaz, Députée-suppléante, Conseillère municipale, enseignante, 54 ans, Collombey-Muraz**
- 2. Clément, Borgeaud, Député-suppléant, Conseiller général, porte-parole du PS Suisse, Président du PS du Valais romand, 31 ans, Monthey**
3. Robert, Burri, Député, Conseiller général, travailleur social à la retraite, 66 ans, Choëx
- 4. Blaise, Carron, Député, syndicaliste, 57 ans, Monthey**
5. Antigona, Berisa, Conseillère municipale, veilleuse dans le domaine socio-éducatif, 46 ans, St-Gingolph
- 6. Aferdita, Bogiqi, Conseillère municipale, conseillère en périnatalité, 51 ans, Choëx**

#### Suppléance :

- 1. Olivier, Ostrini, Député-suppléant, Conseiller général, enseignant, 34 ans, Choëx**
- 2. Esther, Posse, infirmière, 32 ans, Vouvry**
3. Patrick, Oberson, Conseiller général, superviseur de production, 42 ans, Collombey-Muraz
- 4. Marie-Soline, Rouvinez, infirmière responsable d'équipe, 47 ans, Monthey**

5. Christian, Véliz, travailleur social, 59 ans, Monthey
6. **Elda Weissbrodt, étudiante, 18 ans, Monthey**

### **Saint-Maurice :**

#### Députation :

1. Emilie, Dupuis, Députée, Physiothérapeute, 33 ans, Massongex
2. **Emilie, Teixeira Perren, Suppléante, Spécialiste en communication, 3G ans, Évionnaz**
3. Alexandre, Bochatay, Historien, 26 ans, Salvan
4. Melinda, Frossard, Travailleuse sociale, 36 ans, Vérossaz

#### Suppléance :

1. **Laura, Décaillet, Éducatrice de l'enfance, 28 ans, Salvan**
2. Simon, Fellay, Électricien, 24 ans, Saint-Maurice
3. Crystal, Jordan Coudray, Enseignante spécialisée retraitée, 63 ans, Dorénaz
4. Daniela, Paes Marcelino, Étudiante, 24 ans, Évionnaz

Le 2 avril 2025, l'Assemblée générale ordinaire a fait le bilan de ces élections. Il est ressorti que l'important travail d'équipe réalisé a permis d'obtenir un siège (un à la députation + un à la suppléance) supplémentaire dans le district de Monthey ce qui porte le nombre d'élus de la Fédération socialiste Monthey-St-Maurice à dix ! De plus, les résultats témoignent d'une progression du PS dans presque toutes les communes composant les deux districts, comme le démontre le tableau suivant qui se base sur **les résultats de la députation :**

### **Progression du PS par communes de l'arrondissement**

	Collonges	Dorénaz	Evionnaz	Finhaut	Massongex	Salvan	St-Maurice	Vernayaz	Vérossaz
2021	247	202	570	57	649	534	1058	525	201
%	0,19	0,10	0,25	0,08	0,20	0,17	0,15	0,17	0,12
2025	241	398	835	53	584	690	1116	495	439
%	0,23	0,20	0,41	0,08	0,21	0,19	0,17	0,16	0,27
diff.	0,04	0,10	0,16	0,00	0,01	0,02	0,02	0,00	0,15

	Champéry	Collombey-Muraz	Monthey	Port-Valais	St-Gingolph	Troistorrens	Val-d'Illeaz	Vionnaz	Vouvry
2021	555	7756	17231	2090	711	2657	774	1617	2122
%	0,07	0,20	0,23	0,12	0,15	0,10	0,06	0,11	0,12
2025	688	5687	13638	1918	858	2741	616	1363	2076
%	0,10	0,21	0,26	0,15	0,27	0,14	0,06	0,12	0,15
diff.	0,03	0,01	0,03	0,03	0,12	0,04	0,00	0,01	0,03

Enfin, la Fédération a été active dans les **récoltes de signatures**, notamment celle de notre initiative souhaitant limiter à 10% du revenu les primes d'assurances maladies, ainsi que dans la **distribution de journaux et flyers** d'informations à l'approche des différentes votations fédérales.

Terminons sur une petite note joyeuse : à Vérossaz **toutes les affiches du PS** ont été arrachées et retrouvées à la déchetterie. Le résultat ? Le PS sort premier parti de la commune de Vérossaz, devant le Centre traditionnellement le plus implanté.

La période sous revue a été marquée par deux échéances électorales majeures : les élections communales de l'automne 2024 et les élections cantonales du printemps 2025.

Les mois de campagne ont été particulièrement intenses, tant pour les candidates et les candidats que pour les militantes et les militants. L'engagement s'est manifesté à tous les niveaux : participation aux comités de campagne, présence sur les marchés, mobilisation dans les cercles privés et professionnels. Chacune et chacun a contribué, selon ses disponibilités et ses compétences, à la promotion de nos idées et au renforcement du Parti socialiste.

### **Élections communales 2024**

Dans l'ensemble, les résultats des élections communales ont été positifs pour le Parti socialiste. Le parti a enregistré une progression en nombre de sièges, en particulier au sein des conseils généraux, ainsi qu'une augmentation de sa part de suffrages.

Cependant, la fédération de Martigny-Entremont a connu des résultats plus contrastés, avec la perte de trois sièges dans les conseils communaux d'Isérables, Leytron et Riddes. À Leytron, cette perte s'est jouée à une marge très étroite de quatre voix.

Malgré ces revers, plusieurs succès significatifs sont à relever. À Martigny-Combe, le Parti socialiste a accédé à la vice-présidence. À Martigny, sans alliance, il a obtenu l'élection de neuf représentants au Conseil général.

### **Élections cantonales 2025**

Le début de l'année 2025 a été consacré à la campagne pour les élections cantonales. De nombreuses actions de terrain ont été organisées, avec une forte mobilisation des candidates et candidats, des membres et des sympathisantes et sympathisants.

Les résultats n'ont toutefois pas répondu aux attentes, le parti ayant perdu un siège à la députation au profit du PLR. Cette perte s'explique notamment par les effets du système de double proportionnalité, combinés à la faiblesse d'Entremont-Autrement dans le district d'Entremont. Une analyse approfondie devra être menée afin d'en tirer les enseignements nécessaires pour la prochaine législature.

### **Activités et vie de la fédération**

Au-delà des campagnes électorales, l'activité militante s'est poursuivie de manière soutenue durant ces deux années. De nombreuses actions ont été menées, notamment des stands au marché de Martigny, des distributions de flyers, des campagnes téléphoniques ainsi que des récoltes de signatures. Cet engagement constant mérite une reconnaissance particulière. Il est difficile d'exprimer pleinement la gratitude due à toutes les personnes impliquées ; qu'elles soient ici sincèrement remerciées pour leur investissement quotidien.

À l'issue des élections cantonales, la fédération a recentré ses activités sur des moments de rencontre et de convivialité. Parmi les événements marquants figure la conférence organisée à Martigny par la commission formation du PSVR, avec l'intervention passionnante de Pierre-Alain Fridez.

L'été 2025 s'est conclu par un moment convivial à Martigny-Combe, à l'occasion du premier tournoi de pétanque organisé par la fédération, qui a rencontré un beau succès.

Je tiens à terminer ce rapport en remerciant chaleureusement les membres du comité de la fédération, Nathan, Jessica, Christian, Marie-José et Thomas pour leur soutien indéfectible et leur motivation. Grâce à elles et eux, une dynamique nouvelle et positive s'est installée au sein de notre fédération et notre présence sur le terrain s'est nettement renforcée.

**Par Bérénice Georges et Valentin Aymon.**

En préambule à ce rapport d'activité, nous souhaitons remercier l'ensemble des personnes qui se sont engagées au comité durant ces années.

Pour cette période, le comité était composé de :

GEORGES Bérénice – Co-présidente  
AYMON Valentin – Co-président  
NENDAZ Sébastien – Secrétaire  
FOURNIER Victorien – Caissier  
CONSTANTIN Patricia – Représentante des élus au Grand Conseil  
EVEQUOZ Patrick – Représentant au Comité directeur du PSVR  
MOTTET Vivian – Membre

Le présent rapport expose l'activité de la Fédération socialiste de Sion, Hérens et Conthey pour la période allant du Congrès du PSVR du 4 mai 2024 à celui du 2 mai 2026.

## **2024**

L'année 2024 a été marquée par les élections communales, au cours desquelles notre parti a connu des résultats contrastés. Notre fédération s'est tenue à disposition des sections afin de les soutenir durant cette période électorale.

Nous avons notamment mis en place une centralisation des photographies des candidats, pour laquelle un studio temporaire a été installé à la Maison du Peuple. Nous profitons de ces lignes pour remercier nos camarades Jean-Philippe Dubuis et David Evéquoz pour le temps consacré à ce processus, en assurant d'une part les prises de vue et, d'autre part, la préparation des fichiers numériques y afférents.

Notre fédération s'est également voulue créatrice de liens entre les sections et les candidats, en relayant les informations concernant les campagnes locales, ainsi qu'en assurant la promotion des listes PS sur ses réseaux sociaux.

Concernant le bilan de ces élections communales, il est globalement positif, malgré quelques sièges perdus.

Nous conservons nos sièges dans les exécutifs des communes de Sion 1 (=), Savièse 1 (=) et Ayent 2 (=). Nous perdons un siège à Nendaz 1 (-1) ainsi qu'à Mont-Noble 0 (-1). À noter qu'à Conthey, la gauche, en alliance avec les Verts, conquiert un siège (une élue des Verts), ce qui constitue une première historique. À Vétroz, la gauche conserve deux sièges au sein de l'Alternative vétrozaine. Enfin, nous ne parvenons pas à retrouver un siège au conseil communal d'Hérémente, après sa perte il y a quatre ans.

Au rang des éléments positifs, nous pouvons également féliciter Mathieu Aymon, qui reprend la présidence de la commune d'Ayent, quatre ans après le retour du siège au PDC.

Dans les législatifs communaux, nous progressons à Sion 9 (+1) ainsi qu'à Conthey, en alliance avec les Verts, 4 (+4). Nous perdons des sièges à Ayent 9 (-1) et, avec l'Alternative vétrozaine, également à Vétroz, 6 (-4).

Une fois les élections communales terminées, la fin de l'année 2024 n'a pas été de tout repos, puisqu'il a fallu reprendre rapidement le travail pour boucler les listes au Grand Conseil, ce qui a été fait à la toute fin du mois de décembre.

## **2025**

L'année 2025 débute sur les chapeaux de roue avec les élections au Grand Conseil et au Conseil d'État, qui se déroulent le premier dimanche de mars.

Forts de l'expérience des dernières élections, nous avons présenté des listes uniquement composées de membres du PS et sous l'étiquette « Parti socialiste » dans les trois districts que couvre notre fédération. Grâce au soutien du PSVR, nous avons pu bénéficier de la centralisation des photographies des candidats ainsi que d'un appui logistique important, nous permettant de concentrer notre travail sur la campagne à proprement parler.

Les listes étaient également ouvertes, dans le but avoué de bénéficier de nombreux apports de voix, permettant une progression par rapport à 2021.

Nos efforts ne seront malheureusement pas récompensés à leur juste valeur : bien que notre liste à la députation se hisse à la deuxième place en termes de suffrages, avec 19,37 %, nous ne parvenons pas à décrocher un siège supplémentaire (6 =), contrairement à la suppléance où nous remportons un siège (7 +1).

Nous profitons également de ces lignes pour remercier l'ensemble des candidats, ainsi que les élus qui siégeront sous nos couleurs pour la législature 2025-2029 :

CONSTANTIN Patricia et NENDAZ Sébastien (suppléant), pour le district d'Hérens ;  
RAPIN Aude, RIVA GAPANY Paola, THELER Maud, CHAPPOT Florian, BAERISWYL Aline (suppléante),  
GUEx-CROSIER Johanne (suppléante), AYMOn Valentin (suppléant) et JACQUIER Samuel (suppléant),  
pour le district de Sion ;  
CONSTANTIN Sarah, CRETTEHAND Emma (suppléante) et GIROD Julien (suppléant), pour le district de Conthey.

Enfin, pour le Conseil d'État, nous félicitons également le sortant issu de notre fédération pour sa brillante élection, en nette progression par rapport aux élections cantonales de 2021.

REYNARD Mathias siégera donc au Conseil d'État pour représenter le Parti socialiste.

Les élections terminées, l'annonce d'une année blanche — voire de presque deux — jusqu'aux fédérales de 2027 a entraîné une baisse de l'activité de notre fédération, qui n'a plus agi qu'en soutien aux initiatives des sections locales, notamment dans l'organisation de récoltes de signatures et de distributions de flyers en lien avec les différents objets fédéraux soumis au vote.

## **2026**

L'assemblée générale statutaire n'ayant pas eu lieu en 2025, nous l'avons rattrapée en 2026, avec la reconduction du comité sortant par l'ensemble des membres présents. Nous remercions encore une fois toutes les personnes qui s'engagent au sein du comité pour la prochaine période administrative, qui durera jusqu'à l'issue des élections cantonales de 2029.

Au 1er avril, nous pouvons également saluer l'entrée de notre camarade Girod Julien, élu sous les couleurs de l'Alternative vétrozaine, au sein du Conseil municipal de Vétroz.

L'année 2026 devrait offrir des perspectives plus reposantes, sans toutefois nous permettre de nous reposer sur nos lauriers, notamment avec notre engagement contre l'initiative « Pour une Suisse à 10 millions » en votation en juin 2026, ainsi qu'avec la préparation des élections fédérales de 2027, incluant la recherche de futurs candidats.

**Par Simon Constantin**

En 2024, la fédération socialiste du district de Sierre a consacré son énergie dans les échéances électorales communales et dans la préparation des élections cantonales 2025.

Les candidat-e-s socialistes sierrois-e-s aux élections communales 2024 ont vécu de belles élections. Nous avons réussi à placer nos candidat-e-s partout où nous en avons placé, mais le point noir reste les nombreuses communes où nous n'avons pas réussi à déposer de liste. On relèvera le bon résultat dans la ville de Sierre, nous avons conservé nos deux sièges à l'exécutif ainsi que la vice-présidence, tout en renforçant notre présence au conseil général avec le gain de trois sièges pour passer de 9 à 12 sièges sur un total de 60. Du côté de Chippis, nos deux sortants ont été réélus tacitement sur une liste d'entente inédite, et nous conservons également la présidence de la commune. Dans la commune de Noble-Contrée également nous conservons notre siège avec un score à relever car au-dessus de celui des candidat-e-s du centre.

La fédération socialiste du district de Sierre s'est donné un nouvel élan lors des élections cantonales de 2025, avec une liste forte et une campagne dynamique qui nous a permis d'améliorer nos suffrages malgré le départ de nombreux poids lourds : 4 sortant-e-s, dont Emanuel Amoos, ne se représentaient pas. Avec une liste à la députation représentative des âges, des communes et des genres, composée de 10 personnalités de qualité et 8 candidatures tout autant solides à la suppléance, nous avons réussi à conserver tous nos sièges et placer du sang neuf dans les travées du Grand Conseil. La fête fut belle à Chippis le soir des élections.

Fin 2025, le comité de la fédération socialiste a été renouvelé presque intégralement, et a pris les devants pour planifier grand nombre d'activités socialistes dans le district afin de construire un mouvement solide durant l'année blanche qui nous portera vers les prochaines échéances électorales et la campagne sur notre initiative cantonale pour des primes maladie abordables.

Le Peuple.VS est un journal d'information pour les membres et les sympathisant-es, mais aussi une tribune pour les partisan-es, les activistes et les bénévoles. Le Peuple.VS a pour ambition d'être un trait d'union entre les forces de gauche en Valais.

Yoann Bodrito occupe le poste de rédacteur en chef depuis août 2024. Le journal de 12 pages est publié une fois par mois, avec une pause estivale en juillet. Le PeupleVS a été publié 11 fois en 2025.

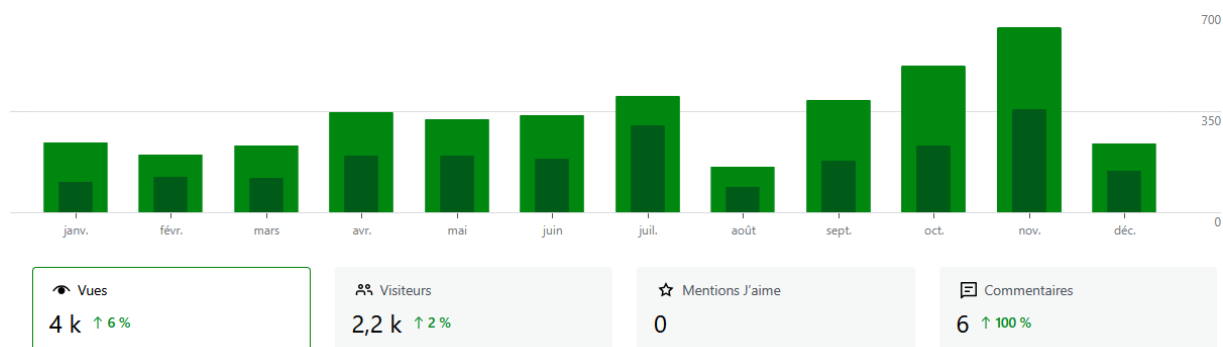
En fonction de l'actualité et de la place à disposition, il évoque des sujets divers comme l'écho du Parlement avec les différents textes soumis au Grand Conseil, les sujets liés aux votations fédérales et cantonales. Le journal accueille également chaque mois une rubrique dédiée aux syndicats du canton ainsi qu'à la Jeune Garde du parti, la JSVR.

Le Peuple.VS du mois de mars consacrait notamment un dossier de trois pages sur l'association Transport Handicap qui avait été reçu un don extraordinaire d'un montant de CHF 500 par le PSVR en 2025.

Le dernier numéro du Peuple.VS, celui du mois d'avril revient quant à lui sur la prochaine initiative xénophobe de l'UDC du mois de juin, de l'initiative de l'Asloca contre les loyers trop chers ou encore sur la Journée mondiale des luttes paysannes.

On compte à ce jour 670 personnes qui suivent la page Facebook du Peuple.VS, et 170 sur Instagram. N'hésitez donc pas à vous abonner à ces pages si ce n'est pas le cas.

Le site internet <https://lepeuplevs.com/>



Le site a été consulté plus de 4'000 fois pour l'année 2025. Le mois de novembre a été le plus visité de l'année. S'agissant des articles, « *S'ion : la liberté de manifester existe-t-elle vraiment ?* » est en tête des visites avec 355 vues.

### 3.3 Règlement de nomination aux élections fédérales

Le document est mis à disposition sur le site du PSVR : [Congrès du PSVR](#)

## 4. ELECTIONS STATUTAIRES

### 4.1 Election de la présidence du PSVR

Pour le poste de président du PSVR

#### Clément Borgeaud

Chères et chers camarades,

C'est avec conviction et enthousiasme que je me présente pour un nouveau mandat à la Présidence du PSVR.



Ces cinq dernières années, nous avons avancé ensemble sur de nombreux fronts : renforcement de notre formation interne et de notre communication, arrivée d'une nouvelle collaboratrice au secrétariat, maintien d'un lien régulier avec nos fédérations et sections, révision de nos statuts et de notre convention avec le SP Oberwallis, prises de position fortes lors de nos Congrès — et surtout, lancement et aboutissement de notre initiative cantonale de plafonnement des primes maladie. Une belle fierté collective.

Nous avons traversé les élections fédérales, communales et cantonales ensemble. Si certains résultats sont encourageants, le tableau d'ensemble doit nous garder vigilant-es : les forces populistes d'extrême droite progressent, les discours rétrogrades se banalisent, et des acquis que nous pensions solides se révèlent fragiles.

Les élections fédérales de 2027 seront la prochaine grande échéance du PSVR. Nous devons nous mobiliser avec force pour démontrer que les forces progressistes ont toute leur place en Valais — et qu'elles y sont soutenues.

Plus que jamais, je suis motivé à mener ces combats à vos côtés et avec l'ensemble du Comité directeur.

Merci pour votre confiance, et vive le Parti socialiste !

## Caroline Monnet

49 ans, juriste, répondante juridique au service de la population et des migrations (Etat du Valais) et présidente de l'association ASA-Valais



De nombreuses études ont démontré que plus une organisation a des profils diversifiés dans ses organes dirigeants et parmi ses membres, meilleures sont ses décisions et plus ses résultats sont bons. Cela s'appelle l'intelligence collective.

Notre comité directeur se doit donc d'être diversifié pour prendre les bonnes décisions et faire encore progresser notre parti.

Femme, du Bas-Valais, ex-élue communale d'une petite commune de plaine et encore un peu jeune, mais plus trop, j'apporte au Comité directeur mon expérience de vie, mon expérience professionnelle et mon expérience politique.

Dans les années à venir, le PSVR aura de nombreux défis à relever. Si nous voulons faire progresser nos idées, nous devons rester unis, augmenter nos membres et gagner des élections.

Pour cela, nous devons au quotidien vivre et rappeler nos valeurs : solidarité, égalité, justice sociale, reconnaissance des travailleuses et travailleurs, formation, intégration, et ce sont tous des thèmes qui me tiennent particulièrement à cœur.

L'important pour moi est que personne ne reste sur le quai pour avoir raté le train des évolutions techniques ou sociétales.

Ouverte au changement, pragmatique et fervente défenseuse de la politique des petits pas, plutôt que des grandes révolutions, je suis au sein du Comité directeur la voie du milieu et du compromis.

Active depuis 4 ans comme vice-présidente, j'ai bien pris mes marques et je prends surtout beaucoup de plaisir dans cette fonction. C'est pourquoi, j'espère que vous me reconduirez comme vice-présidente et je vous remercie d'avance pour votre soutien.

## Aude Rapin

Chère et cher camarade,

Élue à la vice-présidence du parti depuis près de deux ans, j'ai énormément de plaisir à m'engager à vos côtés, avec la formidable équipe du Comité directeur.

Mener ce mandat en parallèle de celui de Députée au Grand Conseil permet d'avoir une vision d'ensemble, nourrie par des connaissances et des liens précieux pour le parti.



Avocate de profession, je mets volontiers mes compétences juridiques à disposition, notamment pour les consultations de projets de loi que je coordonne. Ce travail est vraiment intéressant parce qu'il permet d'approfondir des sujets bien variés comme l'enseignement, l'énergie, la culture, la stratégie 60+ ou encore, tout récemment, les affaires vétérinaires. Ce premier travail de détail permet de maîtriser ces thèmes, d'échanger avec le groupe et de porter ensuite efficacement nos positions devant le Parlement.

Aussi, étant de nature très active, j'aime le rythme soutenu des projets qu'on mène. Ces deux dernières années les projets n'ont d'ailleurs pas manqué : élections communales et cantonales marquées par de très beaux résultats, défense de la loi sur l'énergie, de la loi climat, de la 13ème rente, de l'initiative 10 %, la gestion des dangers naturels et j'en passe.

Animée depuis toujours pour plus de justice dans ce monde, porter la voix de notre parti en faveur de ce qui est juste et équitable est une évidence et une immense motivation pour continuer à la vice-présidence.

Enfin, sur un plan plus personnel, j'ai 37 ans, j'aime voyager, lire, nager, partager des cafés et refaire le monde... mais surtout, depuis un peu plus d'un mois, m'occuper de la petite fille que j'ai eu la chance de mettre au monde.

Si tu as des questions ou que tu veux juste discuter, contacte-moi volontiers ([aude.rapin@parl.vs.ch](mailto:aude.rapin@parl.vs.ch); 079 683 70 35).

D'avance, merci pour ta confiance renouvelée, camarade !

## 4.2 Election du Comité directeur du PSVR

Pour la fédération de Monthey-St-Maurice, Emilie Dupuis

Chères et chers camarades,

Il y a un an déjà, vous m'avez accordé votre confiance. Depuis, j'ai participé aux discussions et prises de décisions, j'ai organisé des récoltes de signatures pour notre initiative sur les primes et j'ai défendu notre vision pour le développement des régions de montagne lors d'une table ronde.



A l'heure où les droits des femmes sont remis en question, où l'accès aux soins se fragilise toujours plus et, où les idées de droite gagnent du terrain, ma détermination à œuvrer pour un canton solidaire et démocratique n'en est que plus renforcée.

C'est donc avec conviction, engagement et enthousiasme que je souhaite poursuivre mon mandat.

Je tiens également à remercier Clément et Cécile pour leur travail impliqué ainsi que tous les membres du comité directeur qui transforment chaque séance en espace de sérieux et bonne humeur.

Chères et chers camarades,

Engagé au Parti Socialiste depuis 2016, porté par mes convictions pour la justice sociale et la défense des droits des travailleur·euse·s, je me suis impliqué à divers niveaux au sein de notre parti. Depuis novembre 2021, je siége au comité directeur en tant que représentant de la Fédération Martigny-Entremont, et c'est avec enthousiasme que je me présente aujourd'hui pour un nouveau mandat.



Ces années m'ont montré à quel point l'engagement de terrain fait la différence. Depuis mon élection au Conseil communal de Martigny-Combe en 2020, et plus récemment en tant que vice-président depuis 2024, je mesure chaque jour les effets concrets de nos combats politiques sur la vie des gens, mais aussi les dégâts des politiques libérales et d'austérité qui continuent de fragiliser les plus vulnérables. Cela renforce ma conviction que l'action locale est indissociable de notre projet collectif.

Le quotidien des travailleur·euse·s est plus sous pression que jamais : l'inflation ne faiblit pas, les logements deviennent inaccessibles pour un nombre croissant de familles, et boucler les fins de mois est un défi permanent. Notre rôle en tant que socialistes est de porter des réponses concrètes et de ne pas laisser le terrain à ceux qui exploitent ces difficultés.

La progression de l'UDC et des forces d'extrême droite nous rappelle aussi l'urgence de défendre nos valeurs sans compromis. Face aux inégalités qui se creusent et aux politiques néolibérales qui fragilisent la cohésion sociale, nous devons continuer à lutter pour une société plus juste et solidaire, à court comme à long terme.

C'est animé de ces convictions, et avec la même énergie qu'au premier jour, que je souhaite poursuivre mon engagement au sein du comité directeur, au service de notre parti et des valeurs qui nous unissent.

Je vous remercie par avance de votre confiance !

Je me représente aujourd'hui au comité directeur avec la même conviction et la même énergie qui m'animent depuis le début de mon engagement.

Plusieurs échéances à venir sont importantes pour notre partie, initiative « Pour une Suisse à 10millions », notre initiative sur les primes maladies et puis les élections fédérales.



Je souhaite continuer ce travail à m'investir avec sérieux de défendre nos valeurs de solidarité et de justice social et de contribuer à un parti uni, dynamique et à l'écoute.

Je suis motivé à poursuivre ce travail collectif au service de notre projet commun.

Je vous remercie de votre confiance.

À 23 ans, je poursuis mon engagement au sein du Parti socialiste avec la volonté de m'inscrire dans la durée. Étudiant en Énergie et Techniques Environnementales à la HEI de Sion, je m'engage pour une transition écologique ambitieuse, ainsi que pour plus de justice sociale et d'égalité.

Depuis une année, je siége au Comité directeur du PSVR. Cette expérience m'a permis de mieux comprendre le fonctionnement interne du parti, ses dynamiques, ainsi que les enjeux stratégiques auxquels il fait face. J'y ai participé de manière régulière et investie, en m'impliquant dans les discussions et les prises de position.



En parallèle, mon engagement s'est renforcé à plusieurs niveaux du parti : au sein du comité de la section de Noble-Contrée ainsi qu'au comité de la fédération de Sierre. Cette implication me permet d'avoir une vision plus large du fonctionnement du parti et de faire le lien entre les réalités locales et les orientations cantonales.

Je souhaite aujourd'hui poursuivre mon engagement au sein du Comité directeur, en continuant à m'investir activement et à contribuer au renforcement du parti.

Chères et chers camarades,

C'est avec plaisir que je présente ma candidature pour porter la voix des JSVR au sein du Parti socialiste. Notre collaboration me tient à cœur, et j'aime faire le lien entre nos deux partis en apportant un point de vue jeune et engagé.

Face à la montée de l'extrême droite, il est plus important que jamais de rester unis et soudés autour de nos objectifs communs, tout en restant fidèles à nos valeurs. Construire un avenir plus juste, soutenir les minorités, agir concrètement pour le climat : autant de combats qui nous rassemblent et nous permettent d'imaginer un futur plus équitable.



Que ce soit pour coordonner des actions, organiser des projets ou soutenir les campagnes, je suis prête à m'engager pleinement. Motivée, je me réjouis de nos futures collaborations et d'agir pour un avenir plus juste et solidaire.

Je vous remercie d'avance pour votre soutien.

## 4.3 Election de l'organe de presse et des vérificateurs-trices des comptes

Election de l'organe de presse du PSVR

**Le journal le Peuple.VS** est désigné comme l'organe de presse du PSVR

Election des vérificateurs-trices des comptes du PSVR

Se remettent à disposition du parti :

**Isabelle Darbellay, de Martigny**

**Daniel Schmid, de Collombey-Muraz**

## 5. PRISE DE POSITION DU COMITE DIRECTEUR POUR LES VOTATIONS D 14JUN 2026

Initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! (Initiative pour la durabilité) »

**Le Comité directeur recommande le NON**

Modification de la loi fédérale sur le service civil

**Le Comité directeur recommande le NON**

## 6. RÉOLUTIONS

Résolution 1 des JSVR : POUR LA SOLIDARITE : UNE REponse FORTE A L'INITIATIVE DU CHAOS

Le 14 juin prochain, le peuple suisse est appelé à voter sur l'initiative dite « sur la durabilité » – un titre fort de café pour un texte qui ne fait que recycler les discours xénophobes auxquels nous habitue l'UDC depuis maintenant des décennies. Depuis la fin des années 70, le peuple suisse a été amené à voter à 14 reprises sur des initiatives portant sur « le problème des étranger·ères » et à 20 reprises sur des référendums y relatifs. Pour le dire autrement : leur stigmatisation occupe en permanence le débat public.

Sur quelles bases l'initiative postule-t-elle « Pas de Suisse à 10 millions » ? En pratique, elle se réfère au scénario d'évolution de la population 2020-2050 établi par l'Office fédéral de la statistique. Selon le scénario de référence de l'OFS, le nombre de résidents permanents en Suisse atteindra 10,4 millions en 2050. Dans ce cadre, les 10 millions postulés par l'initiative sont un choix stratégique. Si la population résidante permanente en Suisse atteignait effectivement les 10,4 millions en 2050, l'UDC pourrait mettre ce résultat à son crédit : « regardez, c'est notre initiative qui a permis de contenir la croissance de la population ! » et renchérir de suite sur la nécessité de politiques restrictives en matière d'immigration. Mais il convient plus encore de se demander : l'initiative concernant un nombre limité d'habitants, quels groupes de population cible-t-elle exactement ? sans surprise : les sans-papiers, les requérant·e-s d'asile, les permis F, les étranger·ères condamné·e-s.

Dans le déroulement de cette campagne, on est peu surpris de voir toute crédibilité écologique sacrifiée au profit d'un récit patriotique et xénophobe bien connu, qui consiste à faire des migrant·e-s les responsables de tous les maux : hausse des loyers, pénurie de logement, saturation du trafic, urbanisation excessive, hausse de la criminalité, baisse de la qualité de l'enseignement, pseudo perte d'« identité » suisse etc. A les entendre, tout se résume au fantôme de l'immigration incontrôlée. Une nouvelle fois, l'UDC stigmatise l'Autre vulnérable - étranger·ère, sans papiers, requérant·e d'asile,

débouté-e, etc.- plutôt que de mettre en cause l'exploitation capitaliste exercée sur l'ensemble du salariat. Une nouvelle fois, l'UDC nous offre une démonstration de sa lâcheté politique en canalisant les angoisses sociales sur un bouc émissaire tout trouvé, sans jamais s'attaquer ni à la concentration du capital, ni à la spéculation immobilière, ni à la précarisation du marché du travail, ni à l'érosion des protections sociales, ni aux coupes dans les services publics, ni au manque de moyens alloués à la protection du climat.

Du côté de la droite parlementaire et des acteurs économiques, les critiques se concentrent principalement sur le risque de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, en particulier dans le domaine de la santé, des services et de l'hôtellerie-restauration, ainsi que sur les conséquences désastreuses qu'impliquerait l'initiative pour les relations entre la Suisse et l'UE – autant de préoccupations fondées. Cependant, nous regrettons que l'opposition patronale se limite à l'idée que l'immigration n'est profitable que dans la mesure où elle se chiffre en termes de rentabilité. Nous ne voulons pas laisser à l'UDC l'opportunité de se présenter comme un parti *anti – establishment* face à un consensus trompeur. D'un côté, l'UDC s'inscrit dans une lecture réductrice des phénomènes sociaux, qui invite à s'interroger sur ce que le discours politique peut comporter de déshumanisant. De l'autre, force est de constater que la droite patronale et les milieux économiques n'opèrent pas de rupture radicale avec la logique utilitariste de l'immigration. D'où la conclusion suivante : seul le parti socialiste est en mesure de proposer une alternative forte.

Dans le cadre de sa campagne contre l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions » (initiative sur la durabilité), le PSVR s'engage donc à :

- dénoncer fermement le récit identitaire sur l'immigration, aujourd'hui normalisé par les droites radicales européennes
- opposer un contre-discours ferme, au centre duquel sont placées la dignité humaine, la solidarité et la justice sociale
- s'engager plus largement contre toute forme d'atteinte portée aux droits sociaux et démocratiques des individus

## **POSITION DU COMITE DIRECTEUR :**

Accepter

## Résolution 2 des JSVR : POUR UNE POLITIQUE INCLUSIVE : DEMANTELER LA MACHINE HOMOPHOBES

En mars dernier, le Tribunal d'Hérens-Conthey rendait son verdict dans l'affaire des agressions homophobes sur l'aire de repos d'Ardon. Selon les informations révélées par Rhône FM, les deux auteurs ont écopé l'un de 30 mois de réclusion, l'autre de 28 mois, dont une année ferme. La justice a notamment retenu le chef d'accusation de discrimination et incitation à la haine, qui condamne les agressions fondées sur la race, l'ethnie, la religion ou l'orientation sexuelle.

Pour rappel, les deux jeunes hommes, âgés de 22 et 24 ans, étaient jugés pour avoir perpétré entre 2022 et 2024 une dizaine d'agressions à l'encontre de personnes homosexuelles et queer sur l'aire de repos d'Ardon. Le mode opératoire des auteurs était particulièrement odieux : publication de fausses annonces sur internet, agressions voire chantage. Les deux jeunes hommes ont en outre été reconnus coupables de contrainte pour avoir harcelé pendant plus d'une année l'agent de la police cantonale en charge de l'affaire. A cela s'ajoutent des condamnations pour voies de fait, brigandage, dommages à la propriété, extorsion et chantage, menace, usurpation d'identité ainsi que violation grave de la loi fédérale sur la circulation routière. A noter que la défense peut encore faire recours au Tribunal cantonal.

Sur la base des informations révélées par Rhône FM dans le cadre de cette affaire, la position du PSVR se présente comme suit. Elle consiste d'abord à exprimer un soutien inconditionnel aux victimes de ces agressions. Elle entend ensuite dépasser l'expression du soutien, compte tenu de la récurrence des violences commises à l'encontre des personnes queer et homosexuelles. Au rebours des efforts entrepris au cours des dernières années pour construire une société plus inclusive, certains discours politiques continuent d'exposer et de stigmatiser les personnes issues de la communauté LGBTQIA+. En 2023 par exemple, à l'occasion de la Pride à Berne, les Jeunes UDC Suisse avaient fait polémique en assimilant les drapeaux arc-en-ciel à « la censure et l'exclusion, la décadence et la ruine ». On se souviendra également qu'en 2024, le député fribourgeois UDF Ivan Thévoz écrivait sur Facebook, suite à la victoire de Nemo à l'Eurovision : « Au moins lors des fêtes de lutte suisse, il n'y a que peu de tapettes » - propos pour lesquels la justice fribourgeoise l'a reconnu coupable de discrimination en raison de l'orientation sexuelle. De tels faits ne sont pas des « dérapages » : ils font part intégrante d'une colonne vertébrale bâtie sur le rejet de l'autre. La reproduction de discours homophobes, en particulier lorsqu'ils émanent de responsables politiques, participe à instaurer un climat où certains se sentent autorisés à s'en prendre à des personnes du fait de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. Il faut aujourd'hui mettre un terme à cette logique.

Le PSVR s'engage donc à :

- défendre une politique de tolérance zéro face aux violences et aux propos haineux fondés sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre
- soutenir les campagnes de prévention et de sensibilisation contre les violences et les discriminations vécues par la communauté LGBTQIA+
- renforcer les dispositifs de signalement, d'accueil et d'accompagnement des victimes de violences homophobes et transphobe.

### **POSITION DU COMITE DIRECTEUR :**

Accepter

## 7. L'Internationale

Debout ! les damnés de la terre !  
Debout ! les forçats de la faim !  
La raison tonne en son cratère,  
C'est l'éruption de la fin.  
Du passé faisons table rase,  
Foule esclave, debout ! debout !  
Le monde va changer de base :  
Nous ne sommes rien, soyons tout !

### **Refrain**

**C'est la lutte finale**  
**Groupons-nous, et demain,**  
**L'Internationale,**  
**Sera le genre humain.**

Il n'est pas de sauveurs suprêmes,  
Ni Dieu, ni César, ni tribun,  
Producteurs sauvons-nous nous-mêmes !  
Décrétons le salut commun !  
Pour que le voleur rende gorge,  
Pour tirer l'esprit du cachot,  
Soufflons nous-mêmes notre forge,  
Battons le fer quand il est chaud !

Ouvriers, Paysans, nous sommes  
Le grand parti des travailleurs ;  
La terre n'appartient qu'aux hommes,  
L'oisif ira loger ailleurs.  
Combien de nos chairs se repaissent !  
Mais si les corbeaux, les vautours,  
Un de ces matins disparaissent,  
Le soleil brillera toujours !